



Bulletin des travailleurs

Bulletin NPA du CHS de Navarre - mars 2011

CATASTROPHES EN CHAÎNE AU JAPON : CE QU'ON NOUS DIT... ET CE QU'ON NE NOUS DIT PAS.

À l'heure où nous écrivons, il est déjà question de plus de 10 000 morts, causés surtout par le tsunami qui a suivi le séisme de magnitude 8,9 au Japon. Les premiers commentaires ont insisté sur le haut niveau de préparation de ce pays face au risque sismique : depuis le tremblement de terre de Kobé en 1995, les normes de construction antisismiques ont été renforcées, les systèmes d'alerte améliorés, la population est régulièrement sensibilisée aux gestes à effectuer en cas de danger. Tout un dispositif de prévention qui tranche cruellement sur ce qu'a pu connaître Haïti, où en janvier 2010 un séisme de magnitude 7 a fait plus de 200 000 morts.

Et pourtant... En dépit de toutes ces précautions, le nombre des victimes pourrait être très élevé au Japon. Le tsunami n'a laissé que peu de chances aux habitants des villes côtières. La population semble avoir été aussitôt alertée, mais n'a pas eu le temps de fuir. La mer a pénétré sur dix kilomètres à l'intérieur du pays. Des ports entiers sont rayés de la carte ; dans une petite ville de 17 000 habitants, 10 000 personnes sont portées disparues. En cas de catastrophe naturelle, on ne peut pas tout, même dans un pays industrialisé. Le Japon y est fortement exposé, puisqu'en plus de vivre dans une zone à haut risque sismique, l'intérieur du pays étant très montagneux, 80 % de la population vit sur le littoral et doit faire face aux risques de raz-de-marée.

Mais quand le risque technologique s'ajoute à la catastrophe naturelle, la question des responsabilités humaines se trouve posée avec encore plus d'acuité. D'une manière générale, on peut déjà s'interroger sur le choix du nucléaire dans une zone à si hauts risques sismiques. Avec 53 réacteurs, le Japon vient en 3e position pour l'importance du nucléaire après les États-

Unis et la France. Actuellement, le Japon craint une catastrophe nucléaire. Sous le choc du séisme, les systèmes de sécurité provoquant l'arrêt des centrales nucléaires ont fonctionné. Mais c'est le système de refroidissement qui a cessé de fonctionner au sein de la centrale de Fukushima, comprenant six réacteurs. Des incidents auraient aussi eu lieu sur d'autres sites. Si le risque de fusion d'un ou plusieurs cœurs de réacteurs est confirmé, il pourrait s'agir d'une des pires catastrophes nucléaires de l'histoire.

L'opacité de l'industrie du nucléaire

Les autorités multiplient les déclarations contradictoires. Le lobby nucléaire, au Japon comme en France, n'aime pas la transparence. La société japonaise Tepco, qui exploite la centrale de Fukushima, n'inspire pas plus confiance qu'Areva en France : en 2007, un tremblement de terre avait gravement endommagé la centrale de Kashiwazaki-Kariwa. Tepco avait nié toute fuite radioactive alors même que plus de 1 000 litres d'eau radioactive s'étaient déversés dans la mer. Cet incident n'a pas été isolé et depuis les années 1980 les opposants au nucléaire multiplient les actions.

Certes, dans les pays les plus industrialisés, la technologie permet de pallier un certain nombre de risques. On ne peut pas tout, mais on peut beaucoup. Mais ce savoir faire est soumis à un autre impératif, celui de la course aux profits les plus élevés possible. Un impératif qui favorise l'opacité et s'oppose à tout contrôle par la population des choix économiques et technologiques, comme des risques auxquels elle peut être exposée.

Pour prendre contact et/ou nous aider à la rédaction du bulletin :

npa-27@hotmail.fr

06.88.16.08.65